Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2009)

Heft: 243-244

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons

AI-AR

• Des propos considérés comme choquants et racistes tenus par des jodleurs appenzellois et retransmis en direct par la télévision alémanique suscitent la polémique. Les jodleurs, qui considèrent que ces propos relèvent de la liberté d'expression, refusent de présenter des excuses. Mais l'organisation HumanRights.ch et la justice appenzelloise se réservent le droit de porter plainte. Et les téléspectateurs ont été nombreux à réagir. Une plainte a été adressée à l'Ombudsman de la SSR, Achille Casanova.

• Le Grand Conseil d'Appenzell-Rhodes Extérieures s'oppose à la réintroduction de la Landsgemeinde supprimée en 1997 après 600 ans de tradition. Les députés ont estimé qu'avec environ 36 000 citoyens, l'exercice avait atteint ses limites et qu'on ne pouvait plus faire voter sur une seule place toute la population réunie. Les deux cantons qui pratiquent encore la Landsgemeinde sont Appenzell-Rhodes Intérieures et Glaris, moins peuplés avec environ 8 000 et 25 000 citoyens respectivement.

AG

• La commune argovienne de Birr accueillera bientôt la plus grande centrale solaire de Suisse. Son installation a débuté sur le toit d'une usine. D'une surface de 21 000 m², les panneaux fourniront dès 2010 de l'électricité pour plus de 800 ménages. Coût de l'installation : 16 millions de francs. Jusqu'à présent, la plus grande centrale helvétique se trouvait à l'EPFL à Lausanne qui fournit chaque année 2 millions de KwH avec ses panneaux de 20 000 m².

BL

• Des policiers qui circulaient à bord d'une voiture banalisée ont pris en chasse un automobiliste de 52 ans qui roulait à vive allure sur l'A18 près d'Aesch (BL). Après plusieurs tentatives infructueuses, ils ont réussi à stopper le véhicule, mais au moment du contrôle, le conducteur a réussi à s'emparer du pistolet de l'un des policiers et a tiré à plusieurs reprises. L'un des agents lui a tiré une balle dans la jambe. Le conducteur, un Suisse qui transportait par ailleurs un couteau interdit dans son coffre et présentait un taux d'alcoolémie de 0,9 ‰, a été transporté à l'hôpital puis placé en détention préventive. Une enquête pénale a été ouverte contre lui pour violences et menaces contre des fonctionnaires, violations de diverses prescriptions routières et de la législation sur les armes.

BS

• Le budget 2010 de Bâle-Ville est marqué par la crise. Après cinq années d'excédents de recettes, le gouvernement prévoit un déficit de 71,1 millions de francs pour des charges s'élevant à 4,176 milliards. Le canton devrait rester dans le rouge jusqu'en 2013.

BE

• Le canton de Berne va davantage ouvrir l'école à la culture. Parmi les mesures du projet « Éducation et culture » figure la désignation par la direction de chaque établissement scolaire d'un enseignant comme responsable de la culture au sein de l'école. La Direction de l'instruction publique espère ainsi intensifier les contacts des élèves avec l'art et la culture. Ces mesures seront mises en œuvre dès l'année scolaire 2010-2011. La réalisation du projet coûtera 3,75 millions de francs.

• Le canton de Berne va récompenser les propriétaires de voitures peu polluantes. Le Grand Conseil entend instaurer un rabais fiscal pour les véhicules les plus propres. Les voitures les plus polluantes seront, elles, davantage taxées.

FR

• Le canton de Fribourg aura une loi pour gérer ses eaux. Le projet concerne aussi bien la protection des eaux que l'aménagement des cours d'eau.

• Nestlé a inauguré son Centre d'excellence du chocolat dans son usine historique de Broc (FR). Ce centre, qui a coûté 25 millions de francs comptera une trentaine de salariés (scientifiques spécialisés dans la recherche sensorielle, graphistes, goûteurs et chocolatiers). Pour la multinationale, il s'agit de concevoir les produits haut de gamme de demain.

GE

• Près de 5 000 personnes ont profité de la première journée portes ouvertes organisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour mieux connaître cette institution.

• L'ouverture du chantier du CEVA devra encore attendre. Le Tribunal fédéral a en effet débouté l'État de Genève et les CFF qui demandaient la levée de l'effet suspensif des recours déposés par les opposants au tracé ferroviaire.

Dans les cantons

GL

• Braunwald, une petite commune glaronaise de 360 habitants envisage de déplacer le centre de son village de quelques centaines de mètres, une première en Suisse. Le sol sur lequel il est construit se déplace de 1 à 3 cm par an. Devant les fissures à répétition, les hôteliers et restaurateurs ont fini par déserter la commune et personne ne souhaite reprendre leurs établissements. Avec le soutien de la Banque cantonale de Glaris et du Conseil d'État glaronais, le projet consiste à construire de nouveaux commerces et hôtels sur un terrain stable et sûr afin de retrouver une envergure touristique et économique.

GR

• Des chercheurs bâlois ont récemment découvert dans les Grisons les plus hautes traces de dinosaures du monde. Les empreintes de pas des sauriens se situent à 3 300 m, dans la région du Piz Ela, proche de Savognin. Ces traces sont longues d'une quarantaine de centimètres et appartiennent à un animal qui devait mesurer entre 4,5 et 7 m. Elles ont été laissées dans le sol il y a 205 à 210 millions d'années, ce qui les place parmi les plus vieilles empreintes connues. Comme une grande partie de la Suisse, la région du Piz Ela avait une tout autre apparence à cette époque-là : c'était une plaine que baignait une mer tropicale.

JU

• Le public peut se familiariser avec les travaux d'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol. La chimie bâloise a ouvert un pavillon d'information qui présente les différents aspects de ce projet devisé à 350 millions de francs.

• Plus de 1 700 nouvelles empreintes de dinosaures ont été mises à jour à Courtedoux dans le Jura. Le site est quatre fois plus grand que celui découvert en 2002 ont annoncé les services archéologiques. Selon les spécialistes, les traces seraient celles de diplodocus.

• Un des plus grands parcs éoliens de Suisse doit voir le jour au-dessus de Delémont. Le projet porté par la ville et les Services industriels de Genève (SIG) prévoit l'installation de 17 turbines. Coût de l'opération : 100 millions de francs pour une mise en service en 2013-2014. Près de 23 000 ménages seront alimentés en courant grâce à ces éoliennes.

LU

• Un Italien et un Portugais ont été condamnés à Lucerne à des peines pécuniaires et des amendes pour avoir voulu organiser un mariage blanc entre un Suisse et une Brésilienne. Cette dernière a été condamnée à une peine pécuniaire et a été expulsée de Suisse.

• Le Grand Conseil a adopté à l'unanimité un crédit d'étude de 20 millions de francs pour l'extension en sous-sol de la gare CFF de Lucerne. Le projet est destiné à la ligne vers Zoug et Zurich dont la fréquentation est en forte croissance. Il s'agit aussi de convaincre la Confédération de la motivation lucernoise, l'amélioration du tronçon Lucerne-Zurich figurant parmi les projets candidats à un financement fédéral.

NE

• Le gouvernement neuchâtelois a annoncé le lancement de son programme de soutien aux installations photovoltaïques. Élaboré en partenariat avec le Groupe E, le projet s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux collectivités et institutions publiques.

• Selon une première estimation intermédiaire, les comptes 2009 du canton pourraient présenter un déficit de 69,2 millions de francs, soit plus du double de celui prévu dans le budget. Verdict du Grand Argentier cantonal : « L'exercice 2009 sera l'un des plus catastrophiques de ces vingt dernières années ».

NW

• Une femme de 68 ans a été touchée par une balle alors qu'elle cueillait du raisin dans son jardin, à Büren (NW). Blessée au flanc gauche, elle a dû être opérée à Lucerne. Le projectile provenait sans doute d'une arme de poing. L'origine du tir n'est pas encore connue.

OW

• Hans Matter, le président du Conseil d'État et membre du Parti chrétien social, a annoncé sa démission du gouvernement devant le Grand Conseil. Directeur des travaux, il assume ainsi la responsabilité des dépassements de coûts dans les travaux de protection contre les crues de la rivière Aar qui traverse Sarnen.

SG

• Un hôtel unique en son genre a ouvert ses portes à Waldkirch (SG). Le Tower Hotel est en effet un ancien silo de près de 40 m de haut réaménagé en hôtel de 14 chambres. Son autre particularité : la réception est automatisée et fonctionne donc 24 heures sur 24. Tout comme la cafétéria de l'établissement. Pour des prix allant de 55 à 98 francs, vous aurez le choix entre une chambre simple ou une chambre double avec balcon et vue sur le lac de Constance.

SH

• Le budget 2010 du canton prévoit un déficit de 8,4 millions de francs pour des recettes totales de 616,8 millions. Le retour dans les chiffres noirs est prévu pour 2013.

• Suite à deux drames récents impliquant des rottweilers, le Conseil d'État a décidé de placer ce chien et neuf autres sur la liste des canidés particulièrement dangereux. Il faut désormais une autorisation pour les détenir.

SZ

• Après avoir menacé son école sur Internet en usurpant l'identité d'un camarade, un écolier de Muotathal (SZ) âgé de 15 ans a été placé dans une

clinique. Une querelle entre les deux écoliers semble être à l'origine des menaces. L'auteur est passé aux aveux.

SO

• Une cinquantaine d'artistes suisses et des pays voisins ont réalisé à Granges (SO) la plus grande gravure originale au monde. D'une taille de 4,7 m sur 13,43 m, la Grafika Maxima devrait entrer dans le livre Guiness des records.

• Le budget 2010 du canton prévoit un déficit de 3,6 millions de francs pour des dépenses totales s'élevant à 1,8 milliard. Le canton avait dégagé des excédents de recettes au cours des cinq dernières années. Les conséquences de la crise se font sentir pour la première fois a indiqué le gouvernement soleurois qui souligne la nécessité de poursuivre sa politique financière prudente.

TI

• Les CFF et le Tessin sont convenus d'une série de mesures destinées à améliorer les correspondances internationales sur l'axe du Saint-Gothard. Dès l'introduction du nouvel horaire, les Cisalpino s'arrêteront à Chiasso.

• Le gouvernement tessinois veut introduire le salaire au mérite pour les employés du canton. Il en attend une meilleure efficacité et une qualité des services améliorée. Le Syndicat des services publics (SSP) qualifie ce projet de grossière erreur.

TG

• Les Thurgoviens ne seront pas tous imposés au même taux dès 2011. Les citoyens ont refusé à 54,7 % d'introduire une Flat Rate Tax. Deux cantons ont choisi ce système jusqu'ici : Obwald et Uri. Le taux d'imposition unique aurait été de 6 %. Le nouveau système aurait entraîné une baisse des rentrées fiscales de 94 millions de francs par an pour le canton et les communes. Le projet était combattu par la gauche et un comité bourgeois réunissant l'opposition des communes.

UR

• Le parlement uranais a décidé de libérer les propriétaires des voitures particulièrement écologiques de l'impôt routier durant quatre ans. Le but est d'encourager l'achat de véhicules de classe énergétique A.

VS

• La 16e édition de Vinea a été un énorme succès populaire selon ses organisateurs : plus de 10 000 visiteurs ont déambulé le temps d'un week-end sur l'avenue centrale de Sierre transformée en atelier de dégustation de vins.

• Quelque 250 anciens gardes pontificaux se sont retrouvés pour un week-end à Naters (VS). Après une assemblée générale et un service religieux, une soixantaine d'entre eux défileront en uniforme traditionnel. Naters est le village de Suisse qui a mis le plus de gardes au service du Vatican. Il a même créé un Musée de la garde suisse dans l'ancienne forteresse militaire, inauguré en 2006 par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.

• Les propriétaires de voitures propres bénéficieront d'une réduction de moitié de leur impôt sur les véhicules à partir du 1er janvier. Le gouvernement renonce en revanche à pénaliser les véhicules les plus polluants. La mesure concerne actuellement quelque 3 600 voitures, soit moins de 2 % du parc automobile cantonal. L'État espère faire passer ce nombre à 5 000 à la fin de 2010.

VD

• Le canton a mis en consultation un avant-projet de loi visant l'introduction de prestations complémentaires pour les ménages « working poor » et les personnes en fin de droits proches de la retraite. Ces prestations devraient être financées par les employeurs, l'État et les communes. Le dispositif concernerait quelque 15 000 personnes.

• L'Unil, l'Université de Lausanne, franchit pour la première fois le cap des 12 000 étudiants et s'apprête à accueillir 3 000 nouveaux venus. Globalement, l'Unil se situe au 5e rang des douze universités suisses, avec environ 10 % de leurs effectifs.

• Swisscom a conclu un partenariat avec la ville de Lausanne pour la construction d'un réseau de fibre optique. 500 bâtiments, soit 3 000 foyers doivent être raccordés dès cet automne en guise de test. À terme, tout le territoire lausannois devrait être couvert en 2015.

• Selon un rapport de l'Observatoire de l'économie vaudoise de la Banque cantonale vaudoise, les entreprises travaillant à la pointe de la technologie comme les start-up génèrent près de 10 % du PIB du canton, soit autant que les banques et assurances. Malgré cela, le rapport dénonce un rôle « discret » des autorités cantonales dans le soutien à cette branche prometteuse.

ZG

• Zoug, ainsi que Zurich sont les gagnants de l'étude annuelle sur les meilleurs endroits pour le business. Le classement du Credit Suisse prend en compte les taux d'imposition, le niveau d'éducation et les moyens de transport. Les cantons urbains tirent bien leur épingle du jeu, puisque Bâle-Ville et Genève arrivent en troisième et quatrième positions. Tout en bas du classement, on trouve Neuchâtel, Uri et le Jura.

ZH

• Le Grand Conseil zurichois a rejeté l'initiative « Pour une société à 2 000 watts » lancée par les Verts libéraux au profit d'un contre-projet présenté par le gouvernement. Celui-ci prévoit une nette réduction des émissions de CO_2 d'ici à 2050.

• Unique a vu reculer l'ensemble de ses résultats au premier semestre. La société qui exploite l'aéroport de Zurich a enregistré un bénéfice net de 47,2 millions de francs, en baisse de 40,9 % par rapport à la même période de l'an dernier. Le chiffre d'affaires a reculé de 6,8 % à 395,7 millions de francs. Le nombre de passagers est de son côté en baisse de 3,8 % à 10,2 millions.

Henriette Germain-Nicolet